



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : Montluçon

**Liste : un Avenir Ici et Maintenant
Ensemble**

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

Notre projet est global, bien évidemment une partie de nos thèmes Sécurité et Inclusion portent sur la sécurité routière, comme nos propositions :

- création de ralentisseur et signalétique dans les zones fréquemment emprunter.
- amélioration de l'éclairage public.
- augmentation des passages piéton et refonte de la circulation du quartier St Jean
- consultation des citoyens pour le passage du boulevard Courtais a 40km/h
- travailler avec les associations et organismes de prévention routière, dans le but de sensibiliser aux risques routier,

La sécurité routière est aussi l'une de nos priorités pour Montluçon et son territoire !

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

La prise en compte du handicap dans les aménagements; Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons); Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétroréfléchissants, éclairage...); Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...); L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.;

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, mais cela n'est pas prioritaire.

Notre projet vise l'accessibilité à tous à la voie publique, nous aurons une politique de partage de la voie publique, d'où le sujet de l'inclusion qui est transversale de notre projet.

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Oui, mais nous voulons en priorité améliorer le transport commun afin de réorganiser la circulation dans un second temps.

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Pour des événements culturels nous fermerons la zone aux véhicules.

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

Les chaussées doivent pouvoir être empruntées par les piétons mais aussi accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Non, mais le 30km/h pourra être mis en place dans certaines rues.

L'objectif serait de tendre vers les 30 km/h dans certaines rues de Montluçon.

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Non concerné

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; La mise en place de ralentisseurs; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une présence dissuasive des radars;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

Notre priorité est l'accessibilité de tous, en priorité les personnes en situation de handicap et les cyclistes, chaque rénovation de la voiries prendra en compte les cyclistes et tout le monde.

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Oui

Si il est en place, le remettez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Une diminution des vitesses des véhicules motorisés; Le développement du linéaire de pistes sécurisées; La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Oui

Le travail fait par mairie sortante sera maintenue et amélioré.

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Non

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?

Oui

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les piétons; Les cyclistes; Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les automobilistes; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Oui

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Oui

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Oui

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

La formation et la prévention font partie des éléments prioritaire du mandat.

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville; Développer l'offre de transports en commun; Concilier les usages en développant les espaces partagés; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...);

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

Dans notre projet et plus précisément dans le thème : démocratie citoyenne, nous voulons construire des maison de quartiers et réhabiliter l'existant, afin de faire régulièrement des interventions communicatif entre les élus et les citoyens afin de renforcer le lien social et de redonner de l'importance au citoyens.

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Information de la population sur les projets d'aménagement;Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Mise en place de budgets participatifs;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

Concernant les avenues de Montluçon et plus particulièrement l'avenue du 8 mai 1945, une étude serait faite dans le but d'implanter une voie d'urgence réservée aux secours et transport urbain séparé de la route actuelle, les chaussées seront aménagées pour Tous. Une consultation et des réunions seront faits avec les citoyens en amont du projet.